

**Le Mapar, formation politique d'Andry Rajoelina, a célébré le 4ème anniversaire de la promulgation de la Constitution de la IVème République** par un rassemblement qui marque le retour de l'ancien président de la Transition sur la scène politique et confirme la rupture de ses liens avec « *le régime et son président* » issus de la « *révolution orange* » de 2009. Hery Rajaonarimampianina est accusé d'ingratitude vis à vis de ceux qui lui ont permis d'accéder au pouvoir, il lui est reproché de vouloir prendre ses distances avec la Loi fondamentale adoptée sous la Transition. Le parti est pourtant divisé : plusieurs de ses leaders ont fait alliance avec le nouveau pouvoir, une procédure de destitution a été lancée à l'encontre des députés dissidents.

**Le parti présidentiel HVM, dirigé par les proches collaborateurs du chef de l'Etat, a réuni ses premières assises nationales** pour affirmer son identité et ses ambitions électorales à 6 mois du scrutin municipal. Le passé électoral de l'entité politique et de son ancien porte-fanion, Hery Rajaonarimampianina, a été soigneusement occulté, le parti étant visiblement soucieux de faire oublier ses origines. Les échéances électorales à venir revêtent une importance capitale pour ce parti encore mal implanté. Une victoire aux communales lui permettrait de disposer d'une majorité dans le futur Sénat et de pouvoir imposer ses hommes au niveau des provinces et des régions. Les assises ont réuni près de 4 000 participants, dûment défrayés et indemnisés pour le déplacement. Les organisateurs laissent entendre qu'ils ont bénéficié du concours de mécènes étrangers et de « *généreux donateurs* », posant une nouvelle fois la question de « *la porosité des frontières entre les comptes du parti et celui de l'Etat* », écrit *L'Express*.

**Le projet de loi mettant en place la Haute cour de justice (HCJ), dont la création devait intervenir dans l'année suivant la prise de fonction du premier président de la IVème République, a été adopté à l'unanimité** du petit nombre de députés présents, sans aucun amendement, comme cela avait déjà été le cas pour la loi de finances. Diverses dispositions introduisent de nombreux obstacles à l'aboutissement d'une procédure de saisine particulièrement lourde. Christine Razanamahaso, députée du Mapar et ancienne ministre de la justice de la Transition, fustige ce texte qui, dit-elle, « *favorise l'impunité* » des hauts dirigeants. Les quelques députés qui ont tenté de faire amender le projet n'ont pu recueillir le quorum exigé.

**La date du scrutin communal a été fixée au 17 juillet 2015.** Son financement est assuré grâce à la prolongation du programme « *Pacem* » accordée par les bailleurs de fonds, avec l'aval des Nations unies. La révision annuelle de la liste électorale a débuté ; on en attend quelques 400 000 nouvelles inscriptions. Le maintien de cette date dépend cependant de l'adoption et de l'entrée en vigueur de l'ensemble du cadre juridique du scrutin, que l'assemblée nationale n'a pas été en mesure de fixer au terme de la session ordinaire qui vient de s'achever. Les discussions portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées n'ont pu aboutir, notamment celles qui concernent la refonte du découpage de la capitale, un sujet politiquement très sensible. 300 demandes de création de nouvelles communes ont été ignorées dans le projet de loi déposé par le gouvernement. Une session extraordinaire de l'assemblée nationale devrait se tenir courant janvier pour finaliser ces cadrages et tenter de sauver le calendrier. Il pourrait en outre être question du remplacement de la CENIT, dont la mission aurait dû s'achever avec la fin de la période de Transition. La proximité supposée de sa présidente avec le chef de l'Etat fait craindre à certains un manque d'indépendance.

La Vérité - 01/12/14

Le champion de sports de combat JM Koumba incarcéré à Antsiranana



**Le retour « non concerté » de Marc Ravalomanana, dans des conditions non élucidées, a continué de focaliser l'attention, en lien avec les initiatives du FFKM pour amorcer le processus de réconciliation nationale.** L'ancien garde du corps, Jean-Marc Koumba, et les quatre employés de l'ACM suspectés de complicité dans cette affaire de retour supposé à bord d'un appareil étranger dépourvu d'autorisation, auraient été contraints à des aveux sous la menace. Placés en détention provisoire à Antsiranana, loin de leurs proches, ils ont été auditionnés sans assistance d'un avocat et en l'absence de griefs clairs à leur encontre. Les responsables de l'ACM n'ont pas été inquiétés et ne semblent pas vouloir assumer la

responsabilité des carences du contrôle aérien qui ont permis à un aéronef non identifié de se poser nuitamment sur l'aérodrome d'Antsirabe le 12 octobre. L'enquête a débuté plus d'un mois après la décision de placement en détention des cinq hommes. Des témoins résidant à Antsirabe devraient être auditionnés. Le DG de l'ACM avoue ne pas avoir de preuve attestant que Marc Ravalomanana était l'un des passagers. **Jean-Marc Koumba et les 4 employés de l'ACM, ont finalement pu bénéficier d'une mise en liberté provisoire** la veille de la rencontre au sommet entre les cinq présidents, initiée par le FFKM dans le cadre du processus de réconciliation nationale. L'ancien garde du corps a pu bénéficier des interventions de l'ambassadeur d'Allemagne, du fait de sa double nationalité allemande et gabonaise. La presse s'est interrogée sur les raisons pour lesquelles Marc Ravalomanana n'avait pas été soumis à enquête préliminaire, alors que, considéré comme étant impliqué dans ce dossier, sa version des faits aurait pu contribuer à clarifier la situation des autres prévenus.

**Marc Ravalomanana a été maintenu en résidence surveillée à Antsiranana en application d'une mesure administrative** prise selon un régime défini par une ordonnance de 1960. L'enquête malgache le concernant aurait été différée dans l'attente des conclusions d'une enquête menée en Afrique du Sud sur les conditions de son

retour. L'ancien président a fait appel à son avocat sud-africain Brian Currin pour le représenter. Son épouse s'est rendue sur place en Afrique du Sud, à la demande de l'avocat. Une pétition a été initiée par des députés pour exiger sa libération ainsi que celle de Jean-Marc Koumba et des agents de l'ACM, victimes selon eux d'une « *détention arbitraire et illégale* ». L'ordre des avocats a dénoncé les incohérences du dossier. L'ancien président a pu participer au sommet des cinq chefs d'Etat organisé à l'initiative du FFKM au Centre de conférence international (CCI) d'Ivato. Il y a été acheminé par les forces de l'ordre. Après avoir été reconduit à sa résidence surveillée de l'amirauté à Antsiranana, **il a été autorisé à rejoindre la capitale où il a pu passer Noël auprès des siens, tout en restant sous le régime de la détention surveillée qui lui impose le silence médiatique et limite sévèrement ses contacts extérieurs**. Un changement de résidence qui résulte des accords conclus au sommet d'Ivato et qui marquerait, selon le ministère de l'intérieur, le début de la réconciliation nationale. Le transfert de Marc Ravalomanana a provoqué la colère de l'association des victimes du 7 février 2009, (AV7). Pour ses membres, Hery Rajaonarimampianina a trahi la cause de ceux qui lui ont permis d'accéder au pouvoir, il encourage l'impunité. Pour l'association, l'ancien président doit être traduit en justice pour les actes qu'il a commis. Son président réclame le versement de dommages et intérêts pour les préjudices que ses membres ont subis pendant « *la lutte pour le changement* » et notamment le jour de la fusillade. Une députée du Mapar suspecte un accord secret conclu entre Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina sur le retour au pays de l'ancien président, allant jusqu'à mettre en doute le fait que ce retour n'ait pas été négocié. *Tribune* se dit frappé par l'attitude adoptée par l'ancien président qui a exprimé publiquement sa reconnaissance envers le chef de l'Etat, le remerciant pour le traitement qui lui a été réservé durant son séjour à Antsiranana. Le statut juridique de l'intéressé n'en demeure pas moins encore très confus. **Pour *La Gazette*, un accord secret a été conclu entre Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana. Ce dernier attend son heure pour s'imposer. Comme il l'a laissé entendre le jour de son retour, il n'attendra pas 2018 pour revenir au pouvoir.**

**Les Eglises du FFKM sont parvenues à obtenir l'accord des quatre anciens présidents et du chef de l'Etat pour organiser un sommet au CCI d'Ivato, une première dans l'histoire politique malgache.** La rencontre a été précédée de nombreuses tractations. Marc Ravalomanana, Albert Zafy et Didier Ratsiraka ont adhéré très tôt au processus de réconciliation nationale engagé par le FFKM. Hery Rajaonarimampianina s'était montré au départ réticent à voir les Eglises piloter le processus, estimant qu'il lui appartenait de conduire les opérations, faisant également valoir qu'à la différence de ses quatre prédécesseurs, il n'était pas directement impliqué dans les crises politiques successives qu'avait dû affronter le pays. Les ténors du parti présidentiel HVM redoutaient enfin que le processus de réconciliation conduise à une remise en cause de la répartition des sièges au sein des institutions, voire au remplacement du premier ministre dont la désignation a toujours été contestée par les proches d'Andry Rajoelina.



Une rencontre Rajaonarimampianina-Ravalomanana s'est tenue en catimini dans un hôtel de Nosy Be pour mettre au point la participation de ce dernier au sommet et, selon certains, jeter les bases d'une alliance HVM-TIM à l'assemblée nationale, où les deux formations pourraient compter sur une cinquantaine de députés. Le retour d'Andry Rajoelina sur la scène politique et la possible création sous son égide d'une coalition d'opposants aurait précipité ce rapprochement destiné à consolider et stabiliser le nouveau pouvoir, de plus en plus isolé. Un tête-à-tête Rajaonarimampianina-Rajoelina a enfin eu lieu au palais présidentiel. L'ancien président de la Transition, qui entretient des relations tendues avec le chef de l'Etat, a été le dernier à donner son accord au projet de sommet du FFKM, tout en continuant à exiger que la réconciliation nationale se traduise sur le plan politique par la nomination d'une premier ministre issu de sa mouvance. Le FFKM est parvenu à vaincre toutes ces réticences et rassurer ceux qui suspectaient les Eglises protestantes de vouloir défendre la cause de Marc Ravalomanana. Une partie de la communauté internationale et la SADC ont encouragé le FFKM à ne pas renoncer, en particulier les Etats-Unis, dont le chargé d'affaires a incité le chef de l'Etat « *à travailler* » avec son prédécesseur.

**Le sommet d'Ivato avait pour objectif d'établir un agenda et de mettre d'accord les participants sur les quatre principes de base édictés par les chefs religieux : vérité, reconnaissance des torts, repentance et pardon.** Le FFKM avait fait savoir que cette première rencontre devrait être élargie à d'autres entités politiques et religieuses, ainsi qu'à la société civile. Au terme d'un huis clos de 9 heures, le chef de l'Eglise anglicane a lu un bref communiqué commun dans lequel il est mentionné que Hery Rajaonarimampianina « *s'est engagé à considérer le cas de Marc Ravalomanana* ». Le chef de l'Etat est en outre appelé à « *prendre ses responsabilités en faveur des prisonniers politiques encore détenus* », et ce avant la fin de l'année. Les quatre anciens chefs d'Etat et l'actuel président devront se retrouver le 13 janvier pour préparer la participation des citoyens au processus. Pour les observateurs, le sommet a accouché d'une souris. Le communiqué commun très laconique, a déçu nombre d'entre eux. Les points importants y sont relatés en quatre lignes et la presse n'a pas été autorisée à poser de questions. Des détails évidents témoignent, selon *L'Express*, de l'antipathie et des clivages qui opposent encore les cinq protagonistes, et de leur probable insatisfaction quant à l'issue de la rencontre. Le quotidien écrit

notamment : « À cinq, ils résument un demi-siècle de misère, autant de pauvreté, quatre crises politiques. Ils vont tenter de réussir en quelques réunions là où ils ont échoué pendant des années. Plutôt que de se réconcilier, il s'agit de régler des comptes entre eux ». Le président de la République se serait employé à tourner le rendez-vous à son avantage. Marc Ravalomanana a été perçu comme le grand perdant de l'opération, son sort ne semblant pas avoir été clarifié.

La Vérité - 16/12/12



En dépit d'un scepticisme largement partagé, des retombées positives ont été enregistrées dans les jours qui ont suivi le sommet, avec le transfert de Marc Ravalomanana à son domicile d'Antananarivo et la grâce accordée à quelques dix « détenus politiques » impliqués dans les affaires 2002, 2009, BANI, FIGN, 1er RFI et des « bombes artisanales », parmi lesquels quatre militaires. Le premier d'entre eux, le général Jean Heriniaina Raelina, conseiller militaire de Marc Ravalomanana, avait été condamné à perpétuité pour le massacre survenu devant le palais présidentiel le 7 février 2009, lors des émeutes qui ont entraîné la chute du régime. La grâce présidentielle qui lui a été accordée a provoqué de vives réactions dans le camp de l'ancien président de la Transition. Pour certains juristes, les résolutions du sommet à cinq sont éminemment politiques et mettent à mal la logique légale et judiciaire, portant une nouvelle fois un coup sévère à l'indépendance de la justice. La ministre elle-même, avait fait savoir que les libérations annoncées dans le communiqué du sommet nécessiteraient que soit précisé le concept de « détenu politique ». L'association des victimes du 7 février (l'AV7) semble divisée sur le transfert et la libération des détenus politiques. Elle exige le versement de dommages et intérêts aux victimes et à leurs familles.

**L'épidémie de peste qui frappe Madagascar a provoqué 52 décès depuis le mois d'août.** Le gouvernement s'est efforcé de minimiser la gravité de la situation, fustigeant les « campagnes de désinformation » relayées par les médias étrangers, qui feraient obstacle au rétablissement du secteur du tourisme. Le syndicat des infirmiers et sages-femmes met en cause les carences du système de santé publique. L'OMS rappelle que l'Afrique est le continent le plus touché, avec 90 % des cas concentrés sur les Hautes Terres de Madagascar et en RDC. **Les acteurs de la lutte contre le VIH/Sida déplorent la faible implication de l'État,** qui entraînerait un désengagement des bailleurs de fonds. Ces derniers, assurent 90% des financements. La représentante de l'ONU/Sida reproche également aux autorités de ne pas donner l'exemple en matière de dépistage. Même si le taux de prévalence est encore modeste, les risques de propagation sont énormes si la population n'est pas informée de son statut sérologique. **La poliomyélite fait un retour préoccupant dans le Nord du pays.** En cause, la faible couverture vaccinale des enfants.

**La convention internationale sur les droits des personnes handicapées n'a pas encore été ratifiée par l'assemblée nationale.** La convention a été signée par Madagascar en 2007 et le projet de ratification a été approuvé par le gouvernement le 22 octobre. Les associations de handicapés attendent avec impatience que cette convention soit enfin applicable. Selon l'ONU, les handicapés représenteraient environ 10% de la population malgache.

**L'avortement reste un sujet tabou, sa pratique est un délit,** sauf pour raisons médicales. Une étude de l'OMS révèle pourtant que le taux d'avortements s'accroît considérablement dans la Grande Ile. En 2012, le ministère de la population et des affaires sociales faisait état de 75 000 avortements. Des gynécologues incitent l'Eglise catholique à réviser sa position. Les participants malgaches à la conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue à New York au mois d'avril 2014 n'ont pas participé aux débats. Un projet de loi sur la planification familiale n'autorise les mineurs à pratiquer le planning qu'avec le consentement d'un tuteur ou d'un parent. La question reste taboue dans la société malgache.

**L'ambassade des Etats-Unis a financé un projet visant à promouvoir et renforcer les droits des populations LGBT.** Un réseau de solidarité des hommes homosexuels a été créé en 2008 ; il regroupe 14 associations. Son animateur dénonce les discriminations et les violences dont ils sont victimes, notamment par les forces de l'ordre.

**L'insécurité dans le Sud engendre une grave malnutrition des enfants de moins de 5 ans.** La population ne peut s'atteler à des activités normales et stables du fait des attaques incessantes de dahalo. Il n'est pas rare que les populations soient contraintes d'abandonner leurs villages. Dans la région de Mananjary (Sud-Est), **la coutume impose que les jumeaux ne soient pas admis dans la société,** ils doivent être abandonnés par leur mère qui risque le bannissement si elle ne se soumet pas à la règle. Malgré les initiatives de quelques associations, cette pratique d'exclusion perdure.

**Dans le classement annuel de Transparency international, Madagascar régresse de la 127<sup>ème</sup> à la 133<sup>ème</sup> place sur 174 pays.** La corruption touche la majorité des institutions, elle nuit gravement à l'économie et aux rapports sociaux. Elle se vit au quotidien et au grand jour. L'impuissance du Bianco est telle que des voix s'élèvent

pour dénoncer son inaction voire exiger sa restructuration, voire sa dissolution. L'organisation, qui fête ses 10 ans d'existence, reconnaît qu'elle n'a pas atteint ses objectifs mais son nouveau directeur se dit déterminé à redresser la situation dans les 5 ans à venir. Les députés persistent à refuser de se plier à l'obligation de déclaration de patrimoine. Pour aboutir à leurs fins, le Bianco et la HCC seront probablement amenés à faire des concessions et à amender l'ordonnance contestée par les élus. La HCC peut en théorie prononcer « la *déchéance* » des députés qui persisteraient à refuser de se soumettre à la déclaration.

**Les acteurs du monde judiciaire reconnaissent les failles et les carences du système. Ils dressent un état des lieux désastreux.** « *La justice est malade* » déclare l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. « *Les citoyens ne font plus confiance en la justice* » ajoute un autre juriste.

**Une loi réprimant la traite des personnes a été adoptée. Elle assure une protection pour les victimes et des sanctions pour les auteurs.** La loi assure également la protection des témoins et des enquêteurs. La prostitution et le travail domestique sont les infractions mentionnées dans le premier chapitre de ce texte. Il s'agit des infractions les plus courantes, avec les mauvais traitements subis par des expatriées dans les pays du Golfe et l'exploitation des enfants. Entre 2009 et 2014, 40 décès de travailleuses migrantes ont été enregistrés. Au mois de juin, le rapport du Département d'État sur la traite des personnes estime à environ 4 000 le nombre de femmes malgaches domestiques au Liban et depuis juillet 2012 environ 3 000 se sont expatriées au Koweït, de nombreuses autres en Arabie Saoudite et en Jordanie. L'association Fitamrif-zo qui regroupe 91 victimes de la traite dans les pays du Golfe appelle l'État à prendre ses responsabilités pour faire appliquer le texte adopté.

**L'assemblée nationale a adopté le 10 décembre le projet de loi portant abolition de la peine de mort.** La peine de mort sera transformée dans le code pénal par un emprisonnement à perpétuité assorti de travaux forcés. Le texte a été adopté à l'unanimité des 99 votants. Pour l'ACAT Madagascar, qui milite activement en faveur de l'abolition depuis de longues années, ce n'est qu'une étape vers d'autres combats. Sa présidente évoque par exemple les cas de justice populaire ou les exécutions sommaires perpétrées par les forces de l'ordre. Madagascar s'est engagé sur la voie de l'abolition de la peine capitale avec la signature, en septembre 2012 par Andry Rajoelina en visite aux Nations unies, du protocole se rapportant au « *Pacte International relatif aux droits civils et politiques* », visant à abolir la peine de mort. L'ACAT rappelle que 55 condamnés à mort sont encore recensés dans les prisons de la Grande Ile. Ces détenus sont en situation d'exclusion sociale totale. Cette loi attend désormais sa promulgation par le président de la République.



**Plusieurs cas d'exécution extrajudiciaire ont encore été signalés. La justice populaire gagne du terrain, les autorités restent impuissantes, constatent plusieurs médias.** L'application des « *Dina* » « *couvre* » fréquemment des actes de vengeance populaire incontrôlables et impunis. L'insécurité provoquée par la crainte des attaques de dahalo perdure, en dépit des milliers de redditions obtenues. **L'impunité accordée aux dahalo « repents » continue de faire polémique.** Le Haut-commissariat aux droits de l'homme a fait savoir, par l'intermédiaire d'un de ses représentants, que le souci de l'ordre public et de la paix sociale ne peut conduire à l'impunité pour les crimes commis. Les forces de l'ordre elles-mêmes devraient pouvoir faire l'objet de poursuites pénales. Les victimes doivent pouvoir obtenir réparation. Le premier ministre a fait connaître son désaccord avec cette prise de position, estimant avoir atteint son objectif de rétablissement de la paix sociale et enclenché le processus de réinsertion sociale des hors la loi.

**La Cites attend que Madagascar présente son plan national de lutte contre les trafics de bois précieux.** Un premier plan présenté par le ministre de l'environnement, de l'écologie et des forêts, Anthelme Ramparany, a été rejeté il y a quelques mois. « *De 2007 à 2014, le trafic illégal de bois rose a fait*

*perdre à l'État et à la population malgache, 1 113 milliards Ar* » [près de 350 millions d'euros], révèle l'ONG Traffic international. Cette somme avoisine le quart du budget de l'État pour 2015. 70 000 rondins ont encore pu sortir du territoire malgache en 2014, dont 50 000 ont été saisis dans divers pays. Les exportations clandestines semblent avoir retrouvé de la vigueur à l'occasion de la période des fêtes de fin d'année.

**Les partenaires techniques et financiers sont dans l'attente du Plan national de développement (PND).** Des signes de leur impatience sont perceptibles. Le Plan devait être finalisé en octobre et adopté par l'assemblée nationale en novembre. Le PND sera fragmenté en Programme d'Urgence Présidentiel (PUP) puis en Plan National de Développement Intérimaire (PND-I) qui sera présenté pour validation lors d'un prochain tour de table avec les bailleurs de fonds. Sa mise en œuvre nécessite une enveloppe de 10 212 milliards Ar, dont 1 217 sont encore à trouver. Ses objectifs sont la bonne gouvernance et la relance économique, dont la maîtrise de l'inflation. La BAD a prolongé la veillesse de ses appuis en faveur du secteur privé. Elle estime que l'environnement des affaires comporte encore trop des risques. La réintégration de Madagascar dans l'Agoa a été officialisée par le gouvernement américain. La Banque mondiale a approuvé deux projets pour un total de 95 millions de dollars. Ils

ont pour objectif de soutenir la fourniture de services publics et de stimuler la création d'emplois par des interventions dans des domaines clés.

**Les coupures incessantes d'eau et d'électricité par la Jirama ont provoqué des troubles dans plusieurs localités.** A Toamasina, des manifestations anti-délestages ont fait un mort par balle, 7 blessés dont 3 par balle, 39 personnes ont été arrêtées puis relaxées. Des proches du régime suspectent une exploitation politicienne du mécontentement de la population. Le Bianco a engagé une enquête sur la mauvaise gestion de la société. Les bailleurs de fonds se préoccupent également de la situation qui compromet le redémarrage de l'économie et dissuade les investisseurs potentiels. Ils se préparent à lancer des audits. L'ambassadeur de l'UE a récemment dénoncé la gabegie qui règne dans la gestion de cette société d'Etat placée sous perfusion. La situation devient chaque jour plus délicate pour le pouvoir, avec des risques d'explosion sociale.

**La ville de Morondava, siège de la Sucoma, sucrerie d'Etat dirigée par un groupe chinois, a connu de graves émeutes suite à un conflit social qui a conduit à l'arrestation de six leaders syndicaux.** On déplore plusieurs morts et 12 blessés par balle. Un militaire a été exécuté. Les locaux de la société ont été pillés. Le personnel d'encadrement chinois a dû prendre la fuite et se réfugier dans la capitale. L'industrie sucrière est le premier employeur de la région. 2 000 emplois permanents et saisonniers sont menacés. Les pertes seraient estimées à 80 millions de dollars. L'usine est « temporairement » fermée. Le contrat avec les investisseurs chinois pourrait être suspendu, après des mois de tension entre les dirigeants et les employés. L'ambassade de Chine a mis directement en cause les autorités, accusées de ne pas avoir réagi aux alertes qui lui ont été adressées et incapables « d'assurer la sécurité personnelle et matérielle de l'usine ». Pour *La Gazette*, « en deux journées chaotiques, Morondava a vécu un remake des événements tananariviens du 7 février et du 26 mars 2009 ». Ces troubles ont également pris une tournure politique, certains suspectant une manœuvre de déstabilisation du pouvoir par des élus proches du Mapar d'Andry Rajoelina. Le comportement des forces de l'ordre a été une nouvelle fois pointé du doigt pour un usage excessif de la force et pour des actes de pillage.

**Le rapport 2014 de la CNUCED sur les pays les moins avancés (PMA) a classé Madagascar au 8<sup>ème</sup> rang des pays les plus pauvres**, loin derrière les Comores, qui occupent le 26<sup>ème</sup> rang. La Grande Ile est classé dans la zone à « risques politiques élevés » dans l'édition 2015 de la carte des risques sécuritaires, géopolitiques et économiques pour les entreprises et les personnes à travers le monde, publiée par le cabinet de conseil britannique Control Risks.

**Madagascar accueillera le sommet de la Francophonie en 2016.** La presse espère que cette annonce boostera la réalisation d'infrastructures aux normes et que seront résolus les problèmes de délestage, d'insécurité et que la situation sanitaire sera sous contrôle. Reste à espérer que cette manifestation ne sera pas, comme en 2010 sous le régime Ravalomanana, source de détournements. Avec une économie qui se relève difficilement de la crise et un contexte politique encore délicat, la préparation du sommet de l'OIF sera un défi de taille pour l'administration Rajaonarimampianina.